



## Discours

Noisiel, le 18 juillet 2017  
Seul le prononcé fait foi

La ministre de la Culture,

# Discours de Françoise Nyssen prononcé à l'occasion de la 7<sup>ème</sup> édition des Ateliers de l'Institut français

Monsieur le directeur, cher Vincent Eches,

Monsieur le vice-président, cher Gilles Bord,

Madame la directrice, chère Anne Tallineau,

Mesdames et Messieurs,

Chers tous,

Je suis ravie d'être ici et de pouvoir m'exprimer devant vous.

Je sors de l'Assemblée nationale où je me suis présentée pour la première fois devant la Commission des affaires culturelles et de l'éducation. J'ai trouvé cela très impressionnant, parce que j'ai été soumise au jeu des questions.

C'est un plaisir infini d'être avec vous qui faites et qui portez la politique culturelle et la politique diplomatique. Ces politiques sont indissociables, et indissociables de ce que nous pensons indispensable pour la France. Je crois que dans l'une et dans l'autre, c'est la même part d'un pays qui s'exprime : sa conscience profonde. C'est en effet la conscience profonde de la France qui s'exprime dans les relations qu'elle entretient à ses artistes et à son patrimoine. C'est cette même conscience qui s'exprime dans la relation qu'elle entretient au monde.

C'est la conscience d'une nation libre, ouverte et éclairée, la conscience d'une nation qui porte en elle l'idéal de fraternité – qui préférera toujours tendre une main que tourner le dos. Le Président de la République l'a montré avec le Président russe à Versailles et avec le Président américain plus récemment, le 14 juillet. Nous venons d'ailleurs de recevoir une information assez intéressante, que je vous livre : la France a pris la tête du classement des nations les plus influentes en matière de *soft power*, détrônant ainsi les Etats-Unis. Cela veut dire sa capacité d'influence sur la scène internationale, notamment dans le domaine de la culture – et tout cela, bien évidemment, grâce au réseau que vous êtes. Vous y avez joué votre part. Je suis donc particulièrement heureuse de vous l'annoncer.

Cette conscience qui est la conscience profonde des Lumières, finalement, donc, nous devons la défendre, plus que jamais. C'est le rôle de l'action culturelle internationale, et le ministère de la Culture a une responsabilité particulière dans ce domaine, que le Président de la République et le Premier ministre ont souhaité réaffirmer et qu'ils réaffirment à chaque occasion. J'ai donc commencé à avancer en étroite coopération avec mes homologues des Affaires européennes et internationales – Jean-Yves Le Drian, Jean-Baptiste Lemoine, Nathalie Loiseau. Nos ministères, la Culture et le Quai d'Orsay, partagent de nouveau la tutelle sur l'Institut français et je m'en réjouis. Le ministère de Culture sera là, plus largement, pour apporter son expertise, son expérience et sa connaissance du tissu culturel français à tout votre réseau. Le ministère est là pour nourrir le dialogue de la France avec le monde et je m'attacherai à ce qu'il le fasse à travers trois supports de dialogue privilégiés : l'Europe, la langue et nos savoir-faire.

La France doit dialoguer avec le monde d'abord à travers l'Europe. Elle est aujourd'hui à la croisée des chemins. Sa refondation est au cœur du projet du Président de la République. Ce sera une véritable priorité pour la ministre de la Culture que je suis.

Le défi européen est un défi éminemment culturel. Chacun de nous le sait, désormais. Nous ne réussissons pas à achever l'Europe politique, avec l'Europe sociale et économique, sans réveiller la conscience européenne des peuples, sans nourrir le sentiment d'appartenance commune, sans donner à l'Europe une consistance culturelle. Pour cela, il faut permettre à chacun de nos concitoyens de ressentir profondément en soi l'Europe. Il faut multiplier les échanges, les rencontres, les voyages. Les artistes sont les fers de lance de la refondation. Ils ont toujours été, dans l'histoire, des bâtisseurs de ponts. Nous devons faciliter leur mobilité. Et c'est d'ailleurs, en quelque sorte, l'idée de l'Erasmus de la culture, qui s'adresserait aux artistes et plus largement aux professionnels : aux conservateurs, aux bibliothécaires. J'aurai besoin de vous pour construire ce programme de mobilité – nous en avons parlé, chère Anne – sous votre expertise et sous votre rôle de relais. Je me battraï, en parallèle, pour que les financements européens en faveur de la culture soient renforcés. Je pense notamment au programme Europe créative ou aux Saisons culturelles européennes. Nous devons, autant que faire se peut, avoir les moyens de nos ambitions.

La culture est la solution pour l'Europe. L'Europe est aussi la solution pour la culture. C'est à l'échelle européenne que se défend l'exception culturelle. Elle nous est si chère, car c'est à cette échelle que se négocient les grands accords commerciaux. C'est aussi à l'échelle européenne que se défend la diversité culturelle, car c'est à ce niveau que se jouent les régulations face aux plateformes numériques. Vous savez que j'y suis très attachée. La régulation est une forme de liberté. J'ai pu en faire l'expérience très directement dès mon arrivée, avec la fameuse directive « Services de médias audiovisuels », dite SMA. J'ai fait voter un amendement pour monter à 30% le quota minimal d'œuvres européennes diffusées par les plateformes de vidéo à la demande – alors que nous n'étions pas partis dans cette direction, puisque l'on acceptait même l'idée que le quota soit réduit à 20%, pas plus. Je trouve que cela montre comment la France peut être moteur dans ce type de combat. C'est aussi au niveau européen que passe le combat pour la défense des droits d'auteur, la répartition équitable de la valeur et la lutte contre les piratages – points que j'ai défendus devant l'Assemblée nationale tout à l'heure avec vigueur. Il est de l'intérêt de

l'Europe d'avoir une culture forte. Il est de l'intérêt de la culture d'avoir une Europe forte. Je serai donc particulièrement mobilisée sur ce terrain.

L'Allemagne a vocation à être un partenaire privilégié sur les sujets culturels comme sur l'ensemble du projet européen. Le Président de la République l'a dit à plusieurs reprises. Il l'a encore rappelé jeudi dernier, à l'occasion du sommet franco-allemand qui était organisé à Paris. Il a insisté à plusieurs reprises, dans son discours faisant suite à la rencontre, sur l'importance de la culture, ainsi que sur le rôle moteur que doit avoir la France sur ce terrain. Il a notamment rappelé sa responsabilité particulière en matière de défense du droit d'auteur. Je me suis moi-même entretenue longuement avec mon homologue allemande, Madame Monika Grütters. Nous avons discuté de nos priorités et nous avons notamment proposé qu'une rencontre des ministres européens de la Culture soit organisée en octobre, en marge de la Foire du livre de Francfort. Ce sera donc un grand moment de rencontre, pour réaffirmer cette nécessité et notamment cette responsabilité sur le droit d'auteur et sur le partage de valeur. La France, vous le savez, est l'invitée d'honneur de cette manifestation. Je souhaite que nous en fassions un rendez-vous vraiment politique, pour affirmer nos responsabilités.

La France doit dialoguer avec le monde à travers la langue, ensuite. Je veux insister sur l'importance de deux volets : le dialogue à travers notre langue – la francophonie – et le dialogue entre les langues – la traduction. Ce sont les deux piliers de notre politique culturelle.

J'ai parfois entendu des craintes au sujet de la francophonie. J'ai entendu des voix qui considéraient qu'elle était négligée dans le projet gouvernemental. Je veux aujourd'hui lever les doutes. La francophonie est au cours de nos préoccupations, parce qu'elle est une ressource incomparable et incontournable pour le modèle que nous voulons porter – modèle dans lequel la culture est support de lien, de fraternité, modèle qui soutient la diversité. Au sein des Instituts et des Alliances Françaises, vous êtes évidemment des pivots de la politique francophone. Tout d'abord, à travers l'enseignement du français ; j'en profite pour saluer la belle campagne « Et en plus, je parle français ! » qui vient de vous être présentée et que certains d'entre vous déclinent déjà dans leurs pays. Ensuite, à travers certaines initiatives sectorielles ; je pense notamment au travail de l'Institut Français autour du cinéma francophone. Enfin, vos instituts et vos médiathèques sont des pivots de la politique francophone à travers l'organisation d'échanges intellectuels et de débats – ce sont aussi des voies de promotion de notre langue. Je pense aux grands cycles de débats initiés par l'Institut Français à travers le monde, mais également à « La Nuit des idées », qui a eu lieu dans une cinquantaine de pays, en janvier, et qui a mobilisé 180 000 personnes. C'est un évènement unique au monde. Je crois d'ailleurs qu'un journaliste britannique a reconnu qu'il n'y avait que la France pour imaginer de telles « rave-parties intellectuelles » !

Le second pilier de notre politique culturelle est donc le dialogue entre les langues : la traduction. Celle du français est très développée : c'est la seconde langue la plus traduite au monde, après l'anglais. C'est un support de rayonnement évident pour notre culture, que nous devons entretenir. Cela passe par un effort soutenu pour la formation de traducteurs, le soutien à la cession de droits, ainsi que l'accompagnement des auteurs français auprès du public étranger. Mais il nous faut aussi accélérer les traductions dans

l'autre sens, vers le français. C'est un volet décisif des politiques culturelle et diplomatique. Et c'est pour le coup, à mon sens, une activité qui a pu être insuffisamment investie, insuffisamment valorisée. On ne comprend pas un pays si l'on ne comprend pas ce qu'il écrit et ce qu'il lit. Vis-à-vis des pays du pourtour méditerranéen, et de l'Afrique en général, c'est un enjeu décisif pour la France aujourd'hui. Je suis très sensible à ce sujet, et je veux réfléchir aux façons dont nous pouvons développer les traductions des textes arabes, notamment des textes anciens, vers le français.

La France doit dialoguer avec le monde à travers ses savoir-faire, enfin. Je pense à ceux de nos artistes, de nos créateurs, de nos industries, que vous êtes chargés d'accompagner. Il faut poursuivre le soutien à l'exportation des contenus français : que ce soit notre littérature - je l'évoquais -, notre cinéma - grâce au Plan Export qui a multiplié par quatre les soutiens à l'export du cinéma français en 2017 - ; notre audiovisuel extérieur ou notre musique - grâce au Bureau Export qui accompagne nos artistes à l'international depuis plus de 20 ans. Il faut multiplier les coopérations artistiques, pour nos propres musées - je pense aux expositions internationales organisées au Louvre, Orsay, Picasso, Gustave Moreau, Versailles -, et pour envoyer nos compagnies de spectacle vivant en tournée à l'étranger. Nous avons besoin de vous pour développer ces coopérations. Vous avez un rôle de passeurs, de médiateurs à jouer vis-à-vis des interlocuteurs locaux. C'est vous qui pouvez les sensibiliser à la création française, et notamment à la jeune création ; c'est vous qui pouvez faire le lien entre les artistes, les spectacles, les expositions, les institutions et les marchés de diffusion sur place. Les services et les établissements culturels du ministère sont là pour vous accompagner. Vous pouvez vous appuyer sur leurs expertises, sur leur connaissance des établissements culturels et des artistes. Je vais les mobiliser en ce sens.

Quand je parle de savoir-faire, enfin, précisément, je pense à ceux du ministère et de ses opérateurs. L'expertise française en matière de politiques culturelles est reconnue dans le monde entier. C'est aussi une voie de dialogue, car les demandes de coopération sont de plus en plus fréquentes. Le projet du Louvre Abu Dhabi est le plus emblématique. Mais d'autres opérateurs sont également sollicités : le CNC, l'INA, la BNF, ou encore le Centre Pompidou. Nous avons aussi des exemples de coopérations approfondies entre le ministère et des gouvernements étrangers. Je pense au jumelage actuel avec la Tunisie : une centaine d'experts du ministère de la Culture accompagne les agents tunisiens dans la restructuration de l'organisation culturelle du pays. Ce partage d'expertise est un puissant terrain de diplomatie culturelle. La demande est récurrente, croissante. Il faut que nous nous organisions pour y répondre. C'est un terrain d'avenir.

Voilà, Mesdames et Messieurs, les quelques messages que je tenais à partager. La France ne manque ni d'atouts, ni de relais culturels à l'étranger : vous êtes les représentants de leur densité et de leur qualité. L'enjeu, c'est de coordonner les efforts, d'augmenter le travail en commun. Car vous agissez toutes et tous dans des institutions, dans des pays différents, mais vous agissez toutes et tous sous une même bannière, et avec une seule et même mission : construire des ponts, qui soient toujours à double sens. Car chacune des actions que vous entreprenez à l'étranger alimente en retour, sur notre sol, un certain modèle de société. Une société qui montre que l'on peut être résolument attaché à ce que l'on est, à ce qui nous fait - la langue, la création, le patrimoine - et en même temps

résolument tendue vers les autres cultures : résolution européenne, résolution ancrée dans le monde. Vous en êtes tous les artisans. De précieux artisans.

Je vous remercie pour votre travail, votre engagement, et je vous souhaite une très belle fin de journée.

**Contact**

Ministère de la Culture  
Délégation à l'information et à la communication  
Service de presse : 01 40 15 83 31  
[service-presse@culture.gouv.fr](mailto:service-presse@culture.gouv.fr)  
[www.culture.gouv.fr](http://www.culture.gouv.fr)  
@MinistereCC